COMMUNE DE CHAMEYRAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2021
COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt et un, le 6 mai à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mme BOUCHETEIL Emilie, Maire, sur convocation en date du 28 avril 2021.
Présents : Mesdames Messieurs BOUCHETEIL Emilie, AUGÉ Alain, BRINDEL Evelyne, VIALLE Marcel, BOUCHAREL Joëlle, LAVAUD Annette, MAGNAUD Franck, COMBY Adeline, ROUGERIE Marc, CARVALHO Virginie, BOTELHO Florian, BRINDEL Marie-Claude, CHARDONNET Pierre, BRUNER Christine, CHARBONNEL Daniel, VIALATTE Patrick, MIRAT Daniel.
Absents : M. RENOU Julien procuration à M. AUGÉ Alain ; Mme LEYGNAC Monique procuration à M. VIALATTE Patrick.
Secrétaire de séance : Mme COMBY Adeline.

****

Le compte rendu de la réunion en date du 9 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

****

DÉLIBÉRATION N° 2021 – 024 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE : CHOIX ENTREPRISE.

Madame le Maire présente à l'Assemblée le résultat de la consultation d'entreprises lancée par la procédure adaptée en date du 7 avril 2021 concernant le marché ayant pour objet les travaux de remplacement de la toiture de l'école maternelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE, après avis de la Commission d'Appel d'Offres, d'attribuer les travaux à l'entreprise suivante, la mieux disante, conformément au rapport d'analyse des offres :
  - Entreprise SAS Etanchéité du Limousin de Limoges 63 362.00 € HT 76 034.40 € TTC
- DONNE POUVOIR à Madame le Maire pour signer le marché correspondant et effectuer les règlements nécessaires à la bonne exécution des travaux.

DÉLIBÉRATION N° 2021 – 025 : PLAN DE RELANCE – TRANCHE 1 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

Dans le cadre du plan de relance pour la rénovation énergétique, Madame le Maire rappelle le projet relatif aux travaux de l'école qui porteront sur le remplacement de la toiture centrale aluminium de l'école maternelle (Tranche 1 réalisée en 2021) et sur le réaménagement et l'isolation de l'école primaire (Tranche 2 réalisée en 2022).

Elle propose à l'Assemblée de solliciter l'attribution d'une subvention DETR au titre de la rénovation thermique pour les travaux de la Tranche 1 relatifs au remplacement de la toiture de l'école maternelle. Les travaux portent principalement sur la démolition de 3 cheminées, le remplacement de la couverture en bacs aluminium par une couverture en bac acier avec isolant et membrane d'étanchéité en PVC et le remplacement de la zinguerie.

Le montant global de l'opération s'élève à 70 000 € HT soit 84 000 € TTC.

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Arrête le plan de financement de l'opération comme suit :
  - Coût HT de l'opération 70 000 € HT
  - Subvention DETR RT 30 % du montant HT 21 000 € HT
  - Subvention Conseil Départemental 30 % du montant HT 21 000 € HT
  - Dépense restant à la charge de la Commune 28 000 € HT
- Sollicite l'attribution des aides identifiées au plan de financement susvisé,
- Précise que les travaux seront réalisés durant les vacances scolaires d'été 2021,
- Autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.